

LE LOCATIF ÉTRUSQUE EN *-LΘI*: UN LOCATIF II?

Avec le nominatif (appelé par certains absolutif), l'accusatif formellement identique au nominatif (sauf chez les pronoms), le génitif, le datif (également appelé pertinentif), l'ablatif et l'instrumental, le locatif formellement identique à l'instrumental fait partie des sept cas morphologiques identifiés à ce jour en étrusque. La plupart des noms au locatif présentent le morphème caractéristique *-i*¹. C'est lui qu'on reconnaît par exemple à la fin du mot *mataliai* «à Marseille», à la sixième ligne du plomb de Pech Maho (Rix, *ET Na 0.1*²), ou que l'on peut reconstituer dans la forme *capue* (< **capua-i*, avec monophthongaison) «à Capoue» dans une inscription de Tarquinies (Ta 1.107). Ces quelques exemples prouvent très nettement que le morphème *-i* pouvait, à lui seul, exprimer le locatif en étrusque. Mais comme l'a bien montré H. Rix, ce morphème était équivoque car en plus du locatif proprement dit, il marquait également l'instrumental³. Aussi, pour insister sur la valeur strictement locative d'un complément et éviter ainsi toute ambiguïté, le morphème *-i* était-il souvent suivi de la postposition enclitique *-θ(i)* ou de l'un des ses allomorphes dialectaux *-ti*, *-te*, *-tei*⁴. Si cette spécification n'était guère utile pour les noms de villes où la forme en *-i* avait statistiquement beaucoup plus de chances de noter un locatif qu'un instrumental⁵, il n'en allait pas de même pour les noms communs. Voilà pourquoi un nom comme *mut(a)na* «sarcophage» faisait régulièrement son locatif en *mutnaiθi* (Ta 1.81) et, avec contraction de la diphtongue, *mutneθi* (Ta 1.83). Il existait enfin une troisième catégorie de formations dans laquelle le locatif se présentait certes avec la postposition *-θ(i)* mais sans le morphème *-i*. Au lieu du morphème *-i* apparaissait un suffixe *-l* qui n'a jamais cessé de perturber les étruscologues jusqu'à aujourd'hui. Parmi la dizaine d'occurrences répertoriées, trois se rapportent manifestement à des

¹ L'hypothèse jadis postulée selon laquelle il existait aussi un locatif en *-u* (cf. PAULI 1882, p. 68; TORP 1902 p. 4, 98; TORP 1903, p. 93) est aujourd'hui abandonnée; voir à ce propos PFIFFIG, *ES*, p. 85, § 58 c.

² Toutes nos références épigraphiques sont tirées des *Etruskische Texte*.

³ Cf. RIX 2004, p. 952. H. Rix ne dissocie pas l'instrumental du locatif. Pour lui, il s'agit d'un seul et même cas. Il semble toutefois que, chez le déictique (*e*)*ca*, il existe une véritable distinction morphologique entre les deux cas, comme le montre l'opposition inst. *cei* ~ loc. *clθi*. De plus, comme nous le reverrons (cf. § 3.6.), il n'est pas impossible qu'une séparation du même ordre se retrouve également dans la II^e déclinaison.

⁴ Comme G. Van Heems, nous pensons qu'il s'agit là d'allomorphes, même si les raisons précises de cette variation nous échappent encore. Cf. VAN HEEMS 2006, p. 51.

⁵ C'est d'ailleurs pour cette même raison qu'en latin classique les noms de villes ne sont jamais précédés de la préposition *in* dans les compléments de lieu à l'ablatif ou à l'accusatif. La forme étrusque *mataliai* (au lieu de **mataliaiθi*) s'explique, selon nous, de la même façon que la forme latine *Athenis* (au lieu de **in Athenis*) à la question *ubi*?

noms de villes, *tarχnalθi*, *velsnaθi* et *velclθi*, dans lesquelles on a voulu reconnaître les noms étrusques de Tarquinies, Volsinies et Vulci. Comment comprendre ces étranges formations? Après avoir passé en revue les quelques occurrences connues de locatif en *-lθ(i)*, puis examiné les nombreuses interprétations qui jusqu'ici en ont été données, nous proposerons notre propre hypothèse et les diverses conséquences qu'elle implique.

1. RÉPERTOIRE DES LOCATIFS EN *-lθ(i)* / *-lte(i)*

1.1. Les trois poléonymes

Comme on vient de le voir, trois locatifs en *-lθ(i)* ont été mis en relation avec les noms de trois grandes cités étrusques: Tarquinies, Volsinies et Vulci. Il s'agit de *tarχnalθi*, de *velsnaθi* (et ses variantes) et de *velclθi*.

Le locatif *tarχnalθi* figure dans deux inscriptions récentes, l'une de Tarquinies, l'autre de la petite ville voisine de Musarna. La première (Ta 1.17) décore le célèbre sarcophage de Laris Pulenas. Après avoir décliné son identité et sa généalogie, puis évoqué l'*Etrusca disciplina* (*ziχ neθorac*), le défunt fait référence à la cité de Tarquinies, puisqu'à la ligne 3 de son épitaphe surgit la forme *tarχnalθ*. La seconde inscription, quant à elle (AT 1.100), se trouve sur le sarcophage d'un certain Arnth Alethna, membre d'une grande famille de Musarna. Les trois derniers mots (*zilaθ : tarχnalθi : amce*) indiquent que notre homme avait été magistrat dans la capitale régionale, Tarquinies.

Le nom de Volsinies, quant à lui, semble apparaître dans trois inscriptions datées l'une du V^e, les deux autres du II^e siècles av. J.-C.; toutes proviennent de Volsinies, ce qui rend plus que probable l'identification du mot avec le poléonyme. La plus ancienne des trois (Vs 4.5) a été gravée sur un candélabre de bronze. Le texte est abîmé, mais le locatif *velsenalθi* est parfaitement lisible. Dans les deux autres inscriptions, incisées sur des vases de fabrication locale, on trouve les variantes *velsnaθi* (Vs 6.19) et *velznaθi* (Vs 6.5). La disparition du second *e* que l'on constate dans ces deux occurrences est un effet bien connu de la syncope des voyelles intérieures intervenue en étrusque récent. Quant au *z* de *velznaθi*, il trahit sans doute l'introduction entre la liquide et la sifflante d'un *t* d'épenthèse, tout à fait naturelle dans ce contexte phonétique⁶.

Le locatif *velclθi*, enfin, se lit dans trois inscriptions du V^e siècle, provenant toutes de Vulci, ce qui semble, là aussi, corroborer le rapprochement traditionnellement établi entre ce mot et le poléonyme étrusque. Deux sont des dédicaces sur vase au dieu Fuluns, le Bacchus étrusque (Vc 4.1 et 4.2), et la troisième est une inscription de propriété gravée sur une cenochoé 'Schnabelkanne' découverte il y a quelques années au musée de Lattes⁷, et qui semble avoir appartenu au mobilier funéraire d'un membre éminent de l'aristocratie vulcienne nommé Arnth Tetnie.

⁶ Pour G. Van Heems, toutefois, ce *z* serait l'indice d'une tendance propre à Volsinies de voiser la sifflante dans certains contextes, et notamment au contact des sonantes; cf. VAN HEEMS 2003, p. 201 sq.

⁷ Cette cenochoé a été l'objet d'une table ronde à laquelle nous avons personnellement participé pour

1.2. Le théonyme Uni

Une autre forme présentant la terminaison -lθ(i) a beaucoup fait parler d'elle: *unialθi*. Selon toute vraisemblance, il s'agit là d'une forme fléchie du nom de la Junon étrusque, Uni. On la rencontre deux fois à la ligne 13 de la Tuile de Capoue (la deuxième fois, sans *i* final) et une fois, sous la forme *unialti*, dans le *Liber Linteus* (XII 10). Il convient enfin d'ajouter à cette liste la variante archaïque *uniiaθi*, présente dans l'une des plus anciennes lamelles de Pyrgi (Cr 4.2, fin du VI^e s.) et caractérisée par l'absence du *l* devant la postposition -θi. L'opposition existant entre arc. *uniia-θi* et réc. *unial-θi* doit manifestement être rapprochée de celle qu'on observe au génitif entre arc. *unia* et réc. *unial*, et que L. Agostiniani attribue à un changement dans l'articulation du /a/⁸.

1.3. Le déictique (e)ca

Le locatif du déictique (e)ca est connu par neuf épitaphes assez récentes et provenant toutes du sud de l'Étrurie. Les formes attestées en sont *eclθ(i)*⁹, *clθ(i)*¹⁰ et *calθi* (et sa variante *calti*)¹¹. Dans huit de ces neuf inscriptions, le déictique est employé comme adjectif avec les substantifs au locatif, *ouθiθi* et *mutnaiθi*, ce qui permet d'identifier à chaque ces formes comme des locatifs. Ajoutons que le déictique semble avoir été employé enclitiquement dans une inscription sépulcrale de la Tomba del Tifone à Tarquinies:]sni-clte (Ta 5.6).

1.4. Le déictique enclitique -ita

Le locatif du déictique enclitique -ita n'est attesté que trois fois: (1) dans un mot obscur de la Table de Capoue, *riθna-itultei* (TC 9) et (2) dans deux formes – dont l'une est lacunaire – d'une lamelle de plomb trouvée sur le site de Pyrgi, *šacr-italte* et]-italte (Cr 4.10). On remarquera au passage que dans ces trois occurrences – qui toutes datent du V^e siècle – la postposition n'est jamais -θi mais -tei/-te. Ajoutées à]sni-clte (cf. § 1.3.), ces quelques formes nous permettent de conjecturer que la variante -tei/-te de la postposition locative était la seule usitée avec les pronoms enclitiques.

la partie paléographique. Les actes sont parus en 2006, dans le n° CXVIII des *MEFRA*, p. 5-69. Voir aussi BRIQUEL 2005 et *REE* 2005 [2007], p. 232-237, n° 88.

⁸ Selon L. Agostiniani, avant de devenir central en étrusque récent, le /a/ aurait d'abord été vélaire. Si le /l/ n'était pas noté dans les inscriptions les plus anciennes, c'est qu'il était lui-même vélaire et qu'il se trouvait de ce fait absorbé par la voyelle homorganique qui le précédait. Cf. AGOSTINIANI 1993, p. 27.

⁹ Pour la forme *eclθi*, cf. Ta 1.200 et AH 1.47; pour la forme *eclθ*, cf. Ta 5.5.

¹⁰ Pour la forme *clθi*, cf. Ta 1.81 et Vc 1.59; pour la forme *clθ*, cf. AT 1.193.

¹¹ Pour la forme *calθi*, cf. Ta 1.83 et peut-être AH 1.29; pour la forme *calti*, cf. Ta 1.182.

1.5. Les autres occurrences

Cinq autres mots semblent présenter un locatif en *-lθ(i)*: *θaclθi*, *stalθi*, *raθlθ*, *casθialθ* et *seχuilt*¹².

La forme *θaclθi* apparaît à trois reprises dans le *Liber Linteus*¹³ et doit sans doute être rapprochée du mot de sens inconnu *θacac* (LL VII 13), qu'il faut sans doute segmenter en *θaca = c*¹⁴, c'est-à-dire **θaca* (nominatif-accusatif correspondant au locatif *θaclθi*) suivi de la conjonction enclitique *-c*.

La forme *stalθi* provient de la Tomba delle Iscrizioni Graffite, découverte il y a trente ans dans la nécropole de la Banditaccia à Cerveteri. G. Colonna, qui a consacré à cette tombe un important article¹⁵, met en relation *stalθi* avec la forme *stas* qui se retrouve dans trois autres inscriptions, Ve 0.8, Fa 2.5 et Cl 1.783. Malheureusement, ces trois documents, abîmés et lacunaires, ne parviennent pas à nous éclairer sur la signification à donner à la base *sta-*, et le lien précis existant entre la forme *stas* et le locatif *stalθi* demeure opaque.

L'hapax *raθlθ*, qui figure sur le fameux miroir de Tuscania (AT S.11), a donné lieu à différentes interprétations. Pour certains, ce serait le locatif d'un théonyme **raθ*, équivalent étrusque d'Apollon¹⁶. Pour d'autres, il s'agirait du locatif d'un appellatif signifiant «hépatoscopie»¹⁷. Si donc sur le sens du mot les spécialistes sont divisés, tous sont au moins d'accord pour y voir un locatif.

La forme *casθialθ* apparaît deux fois sur le plomb de Magliano (AV 4.1) entre deux termes au locatif, *χimθm* (à lire *χimθ = m*, c'est-à-dire *χimθ* suivi de la conjonction enclitique *-m*) et *lacθ*. Bien que leurs sens nous demeurent inconnus, la répétition de la postposition nous indique clairement que les trois mots sont accordés; *casθialθ* est donc sûrement un locatif. Il est probable que *χimθ = m* et *casθialθ* sont ici dans un rapport de subordination par rapport au substantif *lacθ* qui constitue le noyau de ce syntagme locatif.

La dernière forme, *seχuilt*, encore un hapax figure sur un vase de Volsinies (Vs 0.35). Peut-être le mot est-il apparenté au gentile *óecu* (féminin *óecui*), bien attesté dans la nécropole de Camulliano, près de Clusium. Dans ce cas, il serait tentant de faire de *seχuilt* le locatif du féminin *sec/χui*. Mais il pourrait aussi s'agir d'un toponyme au locatif.

¹² Nous avons exclu de notre liste la forme *spelθ(i)* (Pe 8.4 x2 et 8.9). En effet, le *l* n'y est vraisemblablement pas désinentiel; il appartient au thème. Il convient donc de segmenter cette forme en *spel-θi* (< **speli-θi*) et non *spe-lθi*; cf. STEINBAUER 1999, p. 467.

¹³ Cf. LL III 19, VIII f4 et (sous la forme *θaclθ*) VIII 12.

¹⁴ Cf. STEINBAUER 1999, p. 485.

¹⁵ Cf. COLONNA 2007, p. 434 et REE 2005 [2007], p. 174, n° 26.

¹⁶ Cf. COLONNA, *Italia*, p. 2004 et 2071. Notons que, selon M. Cristofani, le nominatif du théonyme était **raθi*; cf. CRISTOFANI 1985, p. 6. Mais G. Colonna rejette cette hypothèse (COLONNA, *Italia*, p. 2004, note 6).

¹⁷ Cf. STEINBAUER 1999, p. 460.

2. RÉFUTATION DE QUELQUES PRÉCÉDENTES HYPOTHÈSES

Il va sans dire que ces formes ont donné lieu à toutes sortes d'interprétations. Nous passerons ici en revue toutes celles qui nous semblent devoir être récusées. Nous en avons distingué quatre. Comme on le verra, leurs auteurs ont surtout axé leur étude sur le locatif des trois poléonymes et sur le théonyme *unialθi*. Curieusement, alors que les débats ont fait rage sur la question des poléonymes, un consensus s'est très tôt dégagé sur la question du théonyme, consensus en vertu duquel la forme était interprétée comme un locatif génitif elliptique signifiant «dans (le temple) de Uni»¹⁸. Comme nous sommes nous aussi d'accord avec cette interprétation, nous n'en parlerons pas dans l'immédiat, mais nous y reviendrons plus tard (cf. *infra*, § 3.7.).

2.1. Hypothèse n° 1: un locatif pluriel?

C'est à S. Bugge que nous devons cette hypothèse¹⁹. En examinant les formes *tarχnalθi* et *velclθi* et en les comparant avec les poléonymes latins correspondants, il en a déduit que le *l* placé devant le suffixe *-θi* devait être une marque de pluriel. Ainsi, d'après lui, *tarχnalθi* et *velclθi* sont les locatifs de poléonymes dont les nominatifs (au pluriel) étaient respectivement **tarχnal* et **velcl*. Pour justifier cette hypothèse, il met en rapport ce *-l* avec le morphème bien connu de pluriel *-r*; mieux encore, ce *-l* ne serait qu'une variante par assimilation ou dissimilation de *-r*. Si cette hypothèse en son temps a suscité quelques objections²⁰, elle a aussi recueilli beaucoup de partisans, en particulier E. Vetter²¹ et A. Pfiffig²². Et c'est d'ailleurs A. Pfiffig qui, reprenant le flambeau, a rajouté à la liste des poléonymes pluriels cités par S. Bugge la forme *velsnalθi* apparue entre temps.

Même si l'hypothèse est ingénieuse, il faut bien reconnaître qu'elle ne repose sur presque rien. Son seul véritable argument réside dans le fait que ces trois noms de villes ont chacun en latin un correspondant au pluriel: *Tarquini*, *Volsinii*, *Vulci*²³. A. Pfiffig propose certes d'autres exemples (non poléonymiques) mais aucun n'est concluant. Comme l'a bien montré H. Rix, ni *rasnal*, ni *clevsinsl*, ne sont des pluriels; ce sont des génitifs²⁴. Quant au mot *alfil*, à l'intérieur du groupe *tular alfil* (Cl 8.4) qu'A. Pfiffig traduit par «*fines Albi*»²⁵, rien ne permet de dire que ce soit un pluriel. Comme le terme lui-même

¹⁸ Cf. TORP 1903, p. 16; CORTSEN 1935, p. 100; PALLOTTINO, *Ele*, p. 45; VETTER 1937, p. 65; PFIFFIG, *ES*, p. 85, § 58 et p. 204, § 213 bis; RIX 1984a, p. 212, § 29; COLONNA, *Italia*, p. 2071.

¹⁹ Cf. BUGGE 1883, p. 90-92 et BUGGE 1909, p. 64.

²⁰ Cf. notamment TORP 1902, p. 32.

²¹ Cf. VETTER 1937, p. 8.

²² Cf. PFIFFIG, *ES*, p. 99, § 78.

²³ Cf. *ibidem*: «Der Umstand daß die lat. Namen bestimmter etr. Städte *Pluralformen* sind, weist darauf hin, daß diese Namen auch im Etr. *Plurale* waren».

²⁴ Cf. RIX 1984b, p. 457 sqq.

²⁵ Cf. PFIFFIG, *ES*, p. 100, § 79. Cette hypothèse ne fonctionne d'ailleurs plus du tout depuis que L. Agostiniani a prouvé que *tular* était un singulier. Cf. AGOSTINIANI 1993, p. 37.

est obscur, il est vain de vouloir s'appuyer sur lui pour prouver quoi que ce soit dans un sens ou dans un autre. Notons pour finir que cette hypothèse n'est absolument pas applicable aux autres formes en *-lθi*, en particulier aux formes pronominales qui sont manifestement toujours employés au singulier.

2.2. Hypothèse n° 2: un locatif à thème élargi?

Contemporaine de la précédente, l'hypothèse du thème élargi a été développée par W. Deecke²⁶. Selon lui, la base **tarχnal* que l'on trouve à l'intérieur du locatif ne serait qu'une forme élargie, au moyen du suffixe *-l*, du thème supposé du poléonyme **tarχna*. De ce suffixe qu'il croit reconnaître dans les formes *spural* (à côté de *spura*), *truials* (à côté de *truia*) et *hinθial* (à côté de *hinθia*), il est malheureusement incapable de préciser la fonction. La seule chose qu'il puisse en dire c'est qu'il permettrait de bâtir des thèmes élargis à côté de thèmes simple («erweiterte Stämme neben einfacheren»).

À vrai dire, l'hypothèse de W. Deecke n'est guère convaincante, pas plus que les exemples qu'il cite à l'appui. En effet, dans chacun d'eux la valeur du suffixe est différente. S'il est vrai que *hinθia* semble être une variante (fautive?) de *hinθial*, *spural* est le génitif II (ou un adjectif dérivé; cf. *infra*, § 3.5.) de *spura*; quant à *truials*, il s'agit d'un dérivé en *-ls* (et non en *-l!*) du poléonyme *truia* «Troie».

2.3. Hypothèse n° 3: un locatif génitif?

Dans sa contribution à l'ouvrage collectif dirigé par M. Cristofani, *Etruschi: una nuova immagine*, H. Rix met en vis-à-vis les locatifs *unialθi* et *velsenalθi*. Selon lui, ces locatifs ne sont en fait rien d'autre que des génitifs en *-al* pourvus de la postposition *-θi*. Comme il l'explique, ces formations à première vue si étranges deviennent transparentes à partir du moment où l'on considère les désinences de génitifs comme de simples suffixes possessifs²⁷.

Cette hypothèse à vrai dire n'est pas nouvelle, mais elle n'avait à l'origine été avancée que pour expliquer le locatif théonymique *unialθi*²⁸. H. Rix est le premier à l'avoir étendu aussi aux poléonymes. En tant que locatif génitif, *unialθi* est généralement traduit «dans le (temple) de Uni». Le terme à rétablir se déduisant naturellement du contexte, il faut sous-entendre ici un mot comme «temple» ou «maison», mais il est clair que cette restitution ne saurait être valable pour les noms de villes. Reprenant la

²⁶ Cf. DEECKE 1882, p. 37.

²⁷ Cf. RIX 1984a, p. 212. Même si elle est curieusement formulée, c'est sans doute la même idée qu'exprime H. Rix dans un article paru la même année où il affirme que les formes *tarχnalθi*, *velsnalθi* et *velclθi* sont en fait les locatifs en *-θi* de trois adjectifs ethniques **tarχnal*, **velsnal* et **velc(a)l*. Bien entendu, les seuls suffixes d'ethniques reconnus en étrusque sont les morphèmes *-a/ine*, *-ins*, *-aχ* et *-θe/-te*, les deux premiers étant des emprunts à l'italique, les deux derniers étant proprement étrusques. Nous supposons donc que ce que H. Rix veut dire ici c'est que les génitifs **tarχnal*, **velsnal* et **velc(a)l*, du fait de la valeur possessive inhérente au génitif, fonctionnent comme des adjectifs ethniques. Cf. RIX 1984b, p. 460.

²⁸ Cf. *supra*, note 18.

même analyse, mais en l'adaptant, H. Rix traduit donc *velsenalθi* par «dans la (zone) de Volsinies». Même s'il ne le précise pas, il est probable que son analyse est aussi valable pour les deux autres poléonymes²⁹.

Quoiqu'intéressante, la solution envisagée par H. Rix n'est toutefois guère satisfaisante. G. Van Heems en a bien démontré les failles³⁰. On peut certes essayer de sous-entendre à chaque fois derrière *velclθi*, *velsnalθi* et *tarxnalθi* un terme variant selon le contexte et qui serait tantôt «temple» ou «maison», tantôt «zone» ou «territoire», tantôt «atelier»; mais force est de constater que cette hypothèse a quelque chose d'artificiel. De plus, elle ne tient pas compte de l'existence du pronom démonstratif *(e)c(a)lθi*, qu'il serait pour le coup absurde de vouloir considérer comme un locatif génitif. Au bout du compte, cette solution ne se justifie que pour *unialθi*. Conscient de cette impasse, G. Van Heems a proposé une quatrième hypothèse, que voici.

2.4. Hypothèse n° 4: un ablatif?

Compte tenu du fait que le morphème *-l* en étrusque est connu pour être d'abord et avant tout une marque de génitif – génitif II, pour être plus précis – G. Van Heems analyse les formations en *-lθi* comme des génitifs suivis de la postposition *-θi*. Selon lui, en effet, cette postposition avait la faculté de régir tantôt le locatif, tantôt le génitif. Dans le premier cas, elle servait à indiquer «le lieu où l'on est» (locatif proprement dit, ou inessif), dans le second, «le lieu d'où l'on vient», autrement dit, l'ablatif. G. Van Heems est très prudent dans sa démonstration; il reconnaît d'ailleurs lui-même que son hypothèse peut sembler forcée.

Aussi astucieuse soit-elle, cette hypothèse est malheureusement bancal, et ce pour deux raisons. Premièrement, pour s'en tenir aux poléonymes, elle est incapable d'expliquer toutes les occurrences des formes en *-lθi*. Peut-être convient-elle à la 'Schnabelkanne' de Lattes, à laquelle l'article est consacré, mais elle ne saurait en aucun cas s'appliquer, par exemple, à l'inscription de Musarna (AT 1.100: *[al]eθnas: arnθ: larisal: zilaθ: tarxnalθi: amce*) dans laquelle il serait vain de vouloir introduire un ablatif, le texte ne pouvant difficilement signifier autre chose que: «Arnth Alethna, fils de Laris, a été magistrat à Tarquinies». Deuxièmement, cette interprétation ne tient absolument aucun compte du démonstratif *(e)c(a)lθi*. Or il est clair que dans toutes ses occurrences, *(e)c(a)lθi* est employé comme un locatif (inessif), jamais comme un ablatif. Notons pour finir que cette interprétation est d'autant moins plausible que l'ablatif est un cas déjà bien identifié en étrusque et que sa formation est radicalement diverse (cf. *infra*, § 3.2.). Pour toutes ces raisons, nous estimons donc que cette hypothèse doit, elle aussi, être écartée.

Comment alors expliquer la désinence *-lθi* d'une manière satisfaisante, qui tienne compte non seulement de chaque forme, mais aussi de chaque occurrence? Selon nous,

²⁹ On notera l'interprétation de H. Rix est reprise par M. Cristofani; cf. CRISTOFANI 1991, p. 139 et 143.

³⁰ Cf. VAN HEEMS 2006, p. 52-53.

il existe un moyen. Précisons, avant de commencer, que l'hypothèse que nous allons présenter n'est pas nouvelle. On la trouve déjà sous la plume de M. Pallottino. En outre, d'autres étruscologues après lui l'ont reprise à leur compte. Toutefois, à notre connaissance, aucun jusqu'à maintenant n'a jugé bon d'entrer dans les détails.

3. NOTRE HYPOTHÈSE: UN LOCATIF II

Dans ses *Elementi di lingua etrusca* parus en 1936, M. Pallottino, commentant les formes *tarχnalθi* et *velclθi*, explique qu'elles sont au locatif, et que le double suffixe *-lθi* semble propre à cette classe de noms³¹. Si nous sommes d'accord avec lui pour voir dans ces formes de simples locatifs, force est de constater que ce qu'il appelle le double suffixe *-lθi* ne se cantonne pas à la classe des poléonymes. Car manifestement ni *unialθi* (cf. *supra*, § 1.2), ni *raθlθ*, ni *θaclθ* (cf. *supra*, § 1.5) ne sont des noms de villes. Inversement, on a vu que d'autres poléonymes formaient leur locatif d'une façon fort différente (cf. *mataliai* et *capue*).

Si le double suffixe *-lθi* servait bien à former des locatifs, quelle était donc sa spécificité?

3.1. Le locatif/instrumental I

Bien qu'elle ait nettement progressé ces dernières décennies, notre connaissance de la morphologie étrusque – et notamment, de la morphologie nominale – demeure très sommaire. Une des rares certitudes que nous ayons dans ce domaine est qu'il y avait au moins deux grandes déclinaisons: la I^{ère} caractérisée notamment par un génitif singulier en *-s*, la II^e caractérisée par un génitif singulier en *-l*³².

On sait que les noms de la I^{ère} déclinaison formaient leur locatif en rajoutant au thème de nominatif le morphème *-i*. Le problème était que ce morphème servait aussi à bâtir l'instrumental, qui était de ce fait formellement identique au locatif. Par souci de clarté, l'étrusque pouvait alors, pour souligner la valeur proprement locative d'un complément, faire suivre le morphème *-i* d'un élément postposé *-θi* (généralement considéré comme une postposition, mais qui n'était peut-être qu'une particule ou un suffixe³³). Il s'ensuit que toute forme présentant le morphème *-i* peut renvoyer soit à un locatif, soit à un instrumental; et qu'une forme fléchie au moyen du double suffixe – pour reprendre l'expression de M. Pallottino – *-iθi* est forcément un locatif. Aussi appellerons-nous

³¹ Cf. PALLOTTINO, *Ele*, p. 45. La même analyse se retrouve également dans PALLOTTINO, *Saggi*, p. 720.

³² La tradition a donné au génitif en *-s* le nom de génitif I, et au génitif en *-l* le nom de génitif II. Il nous paraît donc logique de parler de I^{ère} déclinaison pour tous les noms formant leur génitif en *-s* et de II^e déclinaison pour tous les noms formant leur génitif en *-l*. D. Steinbauer, pour des raisons purement alphabétiques (le *-l* étant placé avant le *-s*), a curieusement inversé les choses. Ce choix nous semble singulièrement contrintuitif. Cf. STEINBAUER 1999, p. 69.

³³ C'est en tout cas ce qui ressort de PALLOTTINO, *Ele*, p. 45. D. Steinbauer a repris et développé cette idée, au point de faire de l'ablatif une subdivision du locatif; cf. STEINBAUER 1999, p. 178-180.

désormais, pour éviter tout malentendu, la forme en *-i*, locatif/instrumental, et la forme en *-i-l̥i* locatif inessif³⁴. Prenons par exemple le mot *cel* «terre» qui appartient à la I^{ère} déclinaison, comme le prouve son génitif *cels*; son locatif/instrumental, très bien attesté dans le *Liber Linteus*, était *celi*³⁵; son locatif inessif en revanche était *celθi* (< **cel-i-l̥i*, avec syncope du *-i* intérieur)³⁶. En résumé, le locatif I était tantôt en *-i* (locatif/instrumental), tantôt en *-iθi* (locatif inessif).

3.2. Arguments en faveur du locatif II

Si le locatif I est bien attesté, il n'en va pas de même du locatif II. Notre connaissance de la II^e déclinaison est en effet très lacunaire et la situation du locatif en son sein est particulièrement obscure. Dans ces conditions, ne pourrait-on pas attribuer à la désinence *-l̥i* à l'intérieur de la II^e déclinaison un rôle comparable à celui que joue la désinence *-iθi* dans la I^{ère}? Autrement dit, ne pourrait-on pas le considérer comme le marqueur du locatif II?

Divers éléments nous orientent dans cette direction, et pour commencer le morphème *-l̥*. En effet, celui qu'on reconnaît dans la désinence *-l̥i* ne laisse pas de rappeler la marque de génitif II, elle aussi en *-l̥*. Cette similitude qu'on observe par exemple entre la désinence du locatif (poléonymique) *tarχnal-l̥i* et celle du génitif II (anthroponymique) *tarχnal* est troublante, trop troublante pour être le fruit du hasard. C. Pauli l'avait déjà remarqué, lui qui analysait la forme *tarχnalθi* comme un locatif – et non un locatif génitif – bâti sur une base de génitif³⁷. Même si son propos mérite d'être nuancé (cf. *infra*, § 3.6.), c'est finalement lui qui, de tous les étruscologues du XIX^e siècle, avait vu le plus juste. D'autres après lui ont repris cette idée³⁸, mais sans jamais entrer dans les détails et surtout, sans jamais proposer une explication qui prenne en compte toutes les attestations de la désinence *-l̥i*. Le problème, que tous ont bien perçu, est qu'il est malaisé d'établir un rapport entre deux cas *a priori* aussi éloignés entre eux que le génitif et le locatif. Cependant nul n'ignore que la proximité sémantique est loin d'être un critère pertinent en morphologie nominale. Des évolutions phonétiques, des homonymies morphématiques ou des reconstructions analogiques peuvent toujours surgir et brouiller la clarté d'un paradigme. En latin classique, par exemple, le locatif est identique au génitif à la fois dans la I^{ère} et dans la II^e déclinaisons (cf. *R-omae*, *Lugd-unī*), bien que les deux formes soient d'origine fort diverse. Pourquoi ne pourrait-il pas en être de même en étrusque?

Le deuxième argument que nous souhaiterions apporter en renfort de cette hypo-

³⁴ Nous empruntons cette dénomination à VAN HEEMS 2006, p. 51.

³⁵ Le locatif/instrumental *celi* figure dans deux inscriptions funéraires de la zone de Tarquinies (Ta 5.6 et AT 1.41); on le trouve aussi mentionné à onze reprises dans le *Liber Linteus*. D. Steinbauer note cependant que dans au moins une occurrence (LL VIII 3), *celi* ne doit pas être interprété comme le locatif/instrumental du mot *cel* «terre», mais de *celi* «septembre»; cf. STEINBAUER 1999, p. 407.

³⁶ La forme *celθi* apparaît une fois dans le *Liber Linteus* (accompagnée de la conjonction *-m*) (LL VI 15); on la rencontre inscrite également sur cinq statuettes votives de Cortone (Co 4.1-5).

³⁷ Cf. PAULI 1882, p. 78 sq.

³⁸ Cf. PALLOTTINO, *Etr*, p. 433; BRIQUEL 1984, p. 242; MARTELLI 1993, p. 272.

thèse fait intervenir l'ablatif, ou plus précisément, la façon dont ce cas était formé en étrusque. Comme l'a bien montré D. Steinbauer – même s'il ne lui donne pas ce nom³⁹ – et contrairement à l'enseignement de H. Rix⁴⁰, l'ablatif était morphologiquement apparenté au locatif. Ainsi, l'ablatif I avait pour marque la désinence *-is*, produit de l'agglutination de deux morphèmes, le *-i* de locatif et un *-s* qui était peut-être celui du génitif I. Quant à l'ablatif II, il se formait en étrusque récent à l'aide de la désinence *-ls* (< arc. *-las*), constituée du même élément *-l* que dans *-lθi* et du suffixe *-s* qu'on retrouve dans la désinence d'ablatif I. Or si l'on confronte entre elles d'une part les désinences d'ablatif I et de locatif inessif I et d'autre part les désinences d'ablatif II et de locatif II (présumé), on ne peut qu'être frappé par la similitude des constructions. Les quatre formes entrent, en effet, dans une sorte de système synthétisé dans le tableau qui suit:

	I	II
ABLATIF	<i>-i-s</i>	<i>-l-s</i>
LOCATIF (INESSIF)	<i>-i-θi</i>	<i>-l-θi</i>

Ce parallélisme n'est certainement pas le fruit du hasard. Il montre clairement que la désinence *-lθi* est celle d'un locatif (comme l'indique la postposition *-θi*) appartenant à la II^e déclinaison (comme le prouve l'élément *-l*, formellement identique à la désinence de génitif II, et qui semble avoir servi de marqueur aux cas obliques de la II^e déclinaison); autrement dit, il montre que la désinence *-lθi* est celle du locatif II.

Le troisième argument plaidant en faveur de cette hypothèse nous vient des déictiques, et notamment du déictique (*e*)*ca*. Quiconque compare le paradigme de la II^e déclinaison et celui du démonstratif (*e*)*ca* ne peut qu'être frappé par la parenté qui les unit⁴¹. L'un comme l'autre présentent un génitif bâti à l'aide du suffixe *-l(a)* et un datif formé au moyen du suffixe *-le*. Dès lors, puisque nous savons que le locatif du déictique était en *-lθi*, pourquoi ne pas en conclure que le locatif de la II^e déclinaison – autrement dit le locatif II – était également en *-lθi*?

Avant d'aller plus loin, peut-être serait-il bon de faire le point sur ce que nous savons de cette déclinaison.

3.3. Que savons-nous de la II^e déclinaison?

Alors qu'en latin la différence entre les cinq déclinaisons se situait plus au niveau des thèmes (thèmes en *-a*, en *-o*, en *-i* etc.) que des désinences – dans l'ensemble, identiques

³⁹ Cf. STEINBAUER 1999, p. 178-180. Selon lui, ce qu'on appelle l'ablatif n'est en fait qu'un locatif pourvu d'une postposition *-s*. Toutefois, pensant à tort que le locatif II était en *-le*, il fait venir la désinence classique *-ls* de **-les*, alors que les exemples les plus anciens d'ablatif (*papanalaš*, *qersnalaš*, *veleθnalaš*) prouvent à l'évidence que *-ls* remonte à *-las*.

⁴⁰ H. Rix estime que la désinence originelle de l'ablatif I était **-sis* aboutissant à *-s(s)* + métaphonie de la voyelle précédente; cf. RIX 1984a, p. 214, § 33. Mais cette explication est inutilement compliquée.

⁴¹ Voir nos deux tableaux à la fin de cet article.

d'une déclinaison à l'autre – en étrusque le clivage entre les deux déclinaisons identifiées à ce jour semble avoir surtout concerné les désinences: désinences de type I pour la I^e, désinences de type II pour la II^e. S'agissant des thèmes, en revanche, la situation est beaucoup plus trouble. La II^e déclinaison constitue en effet un étrange ramassis de formes très disparates dans lequel on trouve en vrac: (1) des noms féminins en -i (cf. *uni*, *larθi*), (2) des anthroponymes masculins en -θ et -s (cf. *larθ*, *laris*), (3) des formes (surtout des théonymes) en -ns (cf. *fufluns*, *selvans*), (4) des théonymes en -s(a) (cf. *evas*, *lasa*), (5) des appellatifs à thème consonantique (cf. *mex*, *cilθ*), (6) des noms et pronoms à thème vocalique (cf. *θi*, *zana*), (7) des diminutifs en -za et (8) des pluriels en -(c/χ)va⁴².

Sur quelle communauté morphophonétique reposait la II^e déclinaison? Si les féminins en -i, les théonymes en -ns, les diminutifs en -za et les pluriels en -(c/χ)va, constituent en eux-mêmes des catégories immédiatement reconnaissables et cohérentes, quel est le lien supérieur qui a permis à des formations aussi diverses de se retrouver au sein de la même déclinaison? Car il faut bien l'avouer, désinences mises à part, rien ne ressemble plus à un thème de la I^{ère} déclinaison qu'un thème de la II^e: entre *sex* (I) et *mex* (II), entre *apa* (I) et *cana* (II) entre *lautni* (I) et *θi* (II), la distinction n'est guère apparente.

Si l'on reprend la liste des formes en -lθi (en laissant de côté les pronoms), on remarque que *unialθi*, forme fléchie de *uni* (génitif *unial*), est la seule dont on soit sûr qu'elle appartient à la II^e déclinaison – et plus précisément, au groupe 1. Pour les autres, ce n'est qu'une hypothèse, mais étant donné l'énorme diversité des mots qui composent la II^e déclinaison, rien ne nous empêche de les y ranger. Les formes *casθialθ* et *œxuilt* semblent ainsi relever plutôt du groupe 1, *raθlθ* du groupe 5, *stalθi* et *θaclθi* du groupe 6. Quant à *velclθi*, tout dépend du nominatif qu'on lui attribue. Les uns, sur la base du dérivé ethnique **velχite*, posent une forme **velc/χi*⁴³, les autres une forme *velc/χα*⁴⁴, d'autres encore une forme **velc/χ*⁴⁵; on peut donc hésiter *a priori* entre les groupes 5 et 6.

Restent les poléonymes *tarχnalθi* et *velsnaθi*. La question de leur appartenance à la II^e déclinaison ne va pas sans poser des problèmes, comme nous allons le voir.

3.4. Les noms étrusques de Tarquinies et Volsinies

Traditionnellement, sur la foi des locatifs *tarχnalθi* et *velsnaθi*, mais aussi du grec Ταρκυνία et de l'italien Tarchina⁴⁶ et Bolsena, les deux poléonymes étrusques sont reconstruits au nominatif sous la forme **tarχna* et **velsna*⁴⁷. Que ces formes aient existé

⁴² Pour plus de détails, voir notre article *À propos du suffixe de motion -i en étrusque*, à paraître dans les *Mélanges Françoise Bader*.

⁴³ Cf. PALLOTTINO, *Saggi*, p. 722; CRISTOFANI 1991, p. 143; MARTELLI 1993, p. 271.

⁴⁴ Cf. PFIFFIG, *ES*, p. 99.

⁴⁵ Cf. STEINBAUER 1999, p. 495.

⁴⁶ Cf. DEECKE 1882, p. 37 note 132: «Noch jetzt heißt die Gegend des alten Tarquinii bei den Umwohnern *Tarchina*, *Turchina*, vielleicht ganz der antike Name?». Notons que le nom de Tarquinia est récent. Depuis le Moyen Âge, la ville s'appelait Corneto. Elle n'a été officiellement rebaptisée Tarquinia qu'en 1922.

⁴⁷ Cf. PALLOTTINO, *Saggi*, p. 723; COLONNA 1977, p. 184; BRIQUEL 1984, p. 242; DE SIMONE 2005, p. 229.

est très vraisemblable⁴⁸. Pourtant nous doutons fort que les locatifs *tarχnalθi* et *velsnalθi* puissent venir de **tarχna* et de **velsna*. Comme l'a bien montré G. Van Heems, étant donné que ces deux poléonymes sont des adjectifs en *-na*, le parallélisme avec des formes comme *mutnaiθi* ou *hupnineθi* nous ferait attendre un locatif I du type arc. ***tarχnaiθi* > réc. ***tarχneθi*; or il n'en est rien⁴⁹. On pourrait certes justifier cette bizarrerie par une règle *ad hoc* stipulant que les poléonymes étrusques faisaient systématiquement leur locatif en *-lθi*; et que seuls les poléonymes proprement étrusques étaient concernés – ce qui exclut du lot Marseille et Capoue; d'où *mataliai* et *capue*. Cependant, faute de données plus concrètes, une telle règle est indémontrable.

En fait, il existe, d'après nous, une bien meilleure façon d'expliquer ces deux locatifs. Puisque la désinence *-lθi* semble avoir entretenu des liens étroits avec la II^e déclinaison (cf. *supra*, § 3.2.) et que chez les adjectifs en *-na*, seuls les féminins (en *-na-i*) suivaient cette déclinaison, ne pourrait-on pas envisager (à côté de formes non marquées **tarχna* et **velsna*) des variantes de type féminin **tarχnai* et **velsnai*⁵⁰? En plus de justifier l'emploi du locatif en *-lθi* (et non en *-iθi*) dans les formes étrusques, cette hypothèse offre l'avantage d'expliquer la finale des noms latins correspondants. Nous pensons, en effet, que la finale féminine étrusque *-ai* a pu être réinterprétée par les Romains comme une marque de pluriel. Introduit en latin à haute époque, les deux poléonymes ont ensuite subi au fil du temps diverses vicissitudes phonétiques dans leur langue d'adoption; pour ne parler que de la finale, la diphtongue *-ai* est passée à *-ei* puis à *-ī*⁵¹; d'où la désinence de *Tarquiniī* et *Volsiniī*.

Si l'on accepte notre hypothèse, il s'ensuit que les noms étrusques de ces deux cités étaient – dans une de leurs variantes, du moins – pourvus du suffixe de motion *-i*; ce qui les range du même coup dans le premier des huit groupes établis plus haut. Faut-il en conclure que plus rien ne s'oppose à notre hypothèse faisant de *-lθi* la désinence de locatif II?

3.5. Objection: *spura*, *cana*, *zana*, *θi*, **θunχulθa*, *zilc* et les pluriels en *-(χ/c)va*

Si cette hypothèse est tentante, elle se heurte toutefois à un problème de taille: le paradigme des noms *spura*, *cana*, *θi*, **θunχulθa*, *zilc* et des pluriels en *-(χ/c)va*.

De tous les mots étrusques, *spura* «cité» est sans aucun doute celui dont on connaît le mieux la flexion. En plus de son nominatif *spura* (Fa 3.1) sont parvenus jusqu'à nous son génitif *spural*, son locatif/instrumental *spure(m/ri)*, son locatif inessif *spureθi* et son ablatif *spures(treś)*⁵². Or c'est là que le bât blesse. Le mot *spura* appartient manifeste-

⁴⁸ Cf. à ce sujet HADAS-LEBEL 2009.

⁴⁹ Cf. VAN HEEMS 2006, p. 54.

⁵⁰ Que des variantes concurrentes aient coexisté ne pose aucun problème en soi. Rendu perplexe par la grande diversité des formes que les poléonymes étrusques présentent en latin, en grec et en italien, M. Pallottino s'était lui-même demandé s'il ne valait mieux pas envisager pour chaque poléonyme plusieurs variantes; cf. PALLOTTINO, *Saggi*, p. 714.

⁵¹ Cf. MEISER 1998, p. 72, § 54, 5.

⁵² D. Steinbauer rajoute à cette liste le datif **spurale*, qu'il tire par métathèse de la forme à ses yeux fautive *spulare* (OB 3.2); cf. STEINBAUER 1999, p. 467.

ment à la II^e déclinaison puisque son génitif est un génitif II. Et pourtant, son locatif est typiquement un locatif I, comme le prouvent à la fois *spure* (< **spura-i*) et *spureθi* (< **spura-i-θi*); mais nulle trace du locatif II supposé ***spuralθi*. La même chose peut se dire du nom étrusque de l'eau *θi* (gén. *θil*, loc. *θii*), du nom *cana* «statue?» (gén. *canal*, loc. *kane*), du nom *zana* «?» (gén. *zanl*, abl. *zanes*), du nom de magistrature *zil(a)c* (gén. *zilacal*, loc. *zilci*, loc. in. *zilcθi*), du nom sans nominatif attesté **θunχulθa* «?» (gén. *θunχulθl*, loc. *θunχulθe*) et enfin du suffixe de pluriel *-(χ/c)va* (gén. *-(χ/c)val*, loc. *-(χ/c)ve*⁵³, loc. in. *-(χ/c)veti*⁵⁴). Faut-il en déduire que le locatif I était la norme, y compris dans la II^e déclinaison? Et faut-il renoncer à notre hypothèse? Nous ne le pensons pas.

Selon nous, en effet, la conclusion à tirer de cette situation bien confuse est que la II^e déclinaison n'était pas homogène, et qu'elle était formée de groupes de mots dont les uns faisaient leur locatif en *-lθi*, les autres en *-i(θi)* comme dans la I^{ère} déclinaison. On aura noté que tous ces mots problématiques font partie des groupes 6 et 8 établis plus haut (cf. *supra*, § 3.3.). Puisqu'on ignore tout du locatif des autres catégories, ne pourrait-on pas imaginer que celui-ci se formait précisément (au moins pour certaines d'entre elles) au moyen de la désinence *-lθi*?

Nous ne pensons donc pas que l'objection examinée ici puisse remettre fondamentalement en cause notre hypothèse. La découverte, il y a vingt ans, d'un cippe archaïque permet même d'affiner notre connaissance de cette désinence de locatif II et de lui octroyer une certaine profondeur chronologique.

3.6. Étude diachronique du locatif en -lθi

Il y a vingt ans, à Rubiera, en Émilie-Romagne, furent découverts deux cippes inscrits archaïques du VII^e siècle: Pa 1.1 et 1.2. Si le texte du premier est très fragmentaire, celui du second est un peu mieux conservé. La section finale est en tout cas parfaitement lisible, *zilat misalalati amake*, formule qui rappelle étrangement celle de l'inscription de Musarna, *zilaθ : tarχnalθi : amce* (AT 1.100; cf. *supra*, § 1.1.)⁵⁵. La confrontation de ces deux inscriptions permet d'établir de façon presque certaine que *misalalati* représente, avec la variante *-ti* de la postposition, le locatif d'un poléonyme aujourd'hui inconnu. Or il s'agit là du plus ancien exemple de locatif qui nous soit parvenu. D'un point de vue linguistique, l'intérêt de ce document est considérable car il indique clairement que le morphème *-l* qu'on retrouve en étrusque récent dans la désinence *-lθi* du locatif II remonte à un plus ancien *-la*. Autrement dit, la désinence classique *-lθi* provient en fait de *-la-θi*, variante de la forme *-la-ti* présente dans le cippe de Rubiera.

Si l'on met en parallèle le double suffixe de locatif II *-l(a)-θi* avec le double suffixe

⁵³ Cf. les formes *zusleve*, *maθcve*, *šrenχ/cve*, *flerχve(tra)* et *hilχve(tra)* attestées toutes dans le *Liber Lin-teus*.

⁵⁴ Cf. *cilθcveti* (LL VII 14).

⁵⁵ Sur ce rapprochement saisissant, voir la contribution de G. BERMOND MONTANARI, dans *REE* 1986 [1988], p. 242, n° 35; cf. aussi MARTELLI 1993, p. 270.

de locatif I *-i-θi*, il devient évident que le morphème *-l(a)* et le morphème *-i* fonctionnaient comme des isomorphes. Toutefois une différence de taille opposait ces deux isomorphes apparents: alors que le morphème *-i* pouvait parfaitement s'utiliser sans la postposition *-θi*, le morphème *-l(a)*, dans son emploi locatif, semble avoir été indissociable de la postposition *-θi*. La cause de cette dissymétrie se laisse, à nos yeux, facilement comprendre. En effet, le morphème *-la-* était fondamentalement ambigu en étrusque car il servait aussi à marquer le génitif II⁵⁶. C'est donc pour éviter toute confusion que la postposition *-θi* a fusionné avec le morphème de locatif, donnant ainsi naissance à ce double suffixe apparemment insécable.

Comme l'ablatif était formé sur le locatif (cf. § 3.2.), on comprend mieux la désinence archaïque de l'ablatif II *-las* (> réc. *-ls*⁵⁷). Cette désinence était constituée du même morphème locatif *-la* que *-la-θi*, suivi du suffixe (ou de la postposition selon D. Steinbauer⁵⁸) *-s*.

Même si la fonction précise des locatifs *raθlθ*⁵⁹, *θaclθi*, *stalθi*, et *σexult* dans leurs contextes respectifs nous échappe, tout porte à croire qu'ils ont été utilisés dans un emploi purement spatial, comme les trois poléonymes en *-lθi*. À l'instar du locatif I en *-iθi*, le locatif II en *-lθi* semble donc n'avoir servi que de locatif inessif. Y avait-il, à côté de ce locatif inessif II, un locatif/instrumental II présentant le même suffixe *-l(a)*, mais sans la postposition *-θi*? Notons bien que, s'il existait, ce locatif/instrumental II devait donc être formellement identique au génitif II.

La réponse est oui, si l'on en croit une formule plusieurs fois répétée dans le *Liber Linteus*: *śacni = cle (= ri) cilθl*⁶⁰. Comme l'a bien vu I.-X. Adiego⁶¹, il s'agit là de la forme fléchie à l'instrumental⁶² d'un syntagme également attesté à l'accusatif (*śacni = cn cilθ*), au génitif (*śacni = cla cilθl*) et à l'ablatif (*śacni = cs (= tres) cilθs*), et dont le nominatif supposé devait être **śacni = ca cilθ*. La présence, dans ce syntagme, à côté de la forme *śacni = cle (= ri)* qui est manifestement à l'instrumental, de *cilθl*, formellement identique au génitif, laisse perplexe I.-X. Adiego. Cependant, si l'on décide de voir dans *cilθl* un instrumental bâti au moyen du suffixe *-l(a)* de locatif/instrumental II, l'écueil disparaît: l'épithète *śacni = cle (= ri)* et le substantif *cilθl* sont bien accordés.

Venons-en maintenant à *unialθi* et *casθialθ*, que nous avons à dessein séparés de

⁵⁶ La *communis opinio* aujourd'hui fait remonter le morphème de génitif II *-l* à un plus ancien *-la*. Voir sur ce point, RIX 1984a, p. 213, § 31. RIX 2004, p. 952, § 4.2.2.2.

⁵⁷ Il est à noter que chez les noms du groupe 5 défini plus haut (cf. § 3.3), la désinence d'ablatif récent *-ls* semble s'être simplifiée en *-s*: cf. *nedš* et *cilθš*.

⁵⁸ Cf. STEINBAUER 1999, p. 178-180.

⁵⁹ Nous suivons ici l'idée de D. Steinbauer (cf. STEINBAUER 1999, p. 460). Mais pour G. Colonna, *raθlθ* est un locatif génitif à traduire, sur le modèle de *unialθ*, par «dans (le sanctuaire) de Rath»; cf. COLONNA, *Italia*, p. 2004 et p. 2071 et DE SIMONE 2005, p. 227 note 3.

⁶⁰ LL II n4, II 7-8, V 3, V 13, V 22-23, IX 9-10 et IX 21.

⁶¹ Cf. ADIEGO 2006, p. 209 sq.

⁶² À vrai dire, I.-X. Adiego parle ici de locatif, car il ne dissocie pas les deux cas. Mais dans notre propre terminologie, il s'agit bien d'un instrumental. Notons à ce propos que la postposition *-ri* servait à indiquer le bénéficiaire d'une action. Sémantiquement, il se rattache donc plus à l'instrumental qu'au locatif.

leurs congénères, car nous hésitons à les reconnaître comme des locatifs II. Selon nous, en effet, il s'agirait plutôt de véritables locatifs génitifs II.

3.7. unialθi et casθialθ: des locatifs génitifs II

H. Rix a confondu le datif et le locatif génitif en un seul cas qu'il a appelé pertinentif. Ce en quoi il a eu tort, car il s'agit, selon nous, de deux réalités différentes. Ce qui a induit en erreur l'étruscologue allemand, c'est que dans la I^{re} déclinaison – il est vrai – le datif et le locatif génitif se formaient tous les deux au moyen du suffixe *-si*, probablement né de la combinaison des suffixes *-s* de génitif I et *-i* de locatif/instrumental I.

Le datif avait apparemment deux fonctions principales en étrusque: il servait à exprimer (1) l'agent et (2) l'attribution.

ex. 1: *mi araθiale ziχuxε*⁶³: «j'ai été écrit par Ara(n)th»

ex. 2: *mi(ni) aranθ ramuθaši veštiricinala muluvanice*⁶⁴: «Aranth m'a offert à Ramutha Vestiricinai»

Le locatif génitif, lui aussi, avait deux emplois: un emploi (3) *in praesentia* et un autre (4) *in absentia*. Dans son emploi *in praesentia*, le locatif génitif n'était rien d'autre qu'un génitif utilisé comme complément d'un nom exprimé, lui-même au locatif. L'adjonction du morphème *-i* de locatif au morphème *-s* de génitif était une redondance secondaire et facultative⁶⁵ destinée à créer une sorte d'accord morphologique entre le nom et son complément. Dans son emploi *in absentia*, en revanche, le locatif génitif était utilisé comme complément d'un nom non exprimé, au locatif.

ex. 3: *zilci : [ve]lusi : h[ul]χ[n]iesi*⁶⁶: «sous la magistrature de Vel Hulchnie»

ex. 4: Ø *serturiesi*⁶⁷: «dans (l'atelier) de Serturie»

Si donc le datif I et le locatif génitif I étaient identiques, nous pensons cependant que leurs formations étaient fondamentalement différentes. Au datif I, la soudure entre les deux morphèmes était très ancienne, si ancienne que les locuteurs ne devaient plus les envisager que comme un morphème unique. Au contraire, au locatif génitif I, la valeur respective de chacun des deux morphèmes devait encore être parfaitement ressentie par les locuteurs. Autrement dit, alors que la désinence du datif I était *-si*, celle de locatif génitif I était plutôt *-s + -i*. Cette hypothèse n'est pas une hypothèse gratuite. Nous pensons en avoir trouvé la preuve dans la II^e déclinaison.

⁶³ Fa 6.3 (milieu du VII^e s.).

⁶⁴ Cr 3.20 (début du VI^e s.).

⁶⁵ Que le locatif génitif soit resté facultatif nous est par exemple prouvé par l'inscription AT.108 où l'on peut lire *zilan[ce] spureθi apasi svalas*: «il exerça la magistrature dans la cité de son père en vie». Ici *svalas* est épithète de *apasi*. Or, alors que le nom *apasi* est au locatif génitif, l'épithète *svalas* reste au génitif simple.

⁶⁶ Ta 5.4 (ligne 8) (milieu du IV^e s.).

⁶⁷ Ta 6.14 (récent).

Dans la II^e déclinaison, la désinence du datif était *-le* (< **-la-i*). Une vieille variante *-la* est aussi attestée dans une poignée d'inscriptions archaïques⁶⁸, mais comme le suffixe *-la* servait également à former le génitif II et le locatif II (cf. *supra*, § 3.6.), il s'était vu accoler dès l'époque préhistorique le morphème *-i* de locatif I, par souci de désambiguation; d'où la forme *-le* (cf. ex. 1) majoritaire en étrusque archaïque et devenue exclusive en étrusque classique. Au locatif génitif II, en revanche, la désinence était *-(l)θi*, forme issue de l'agglutination du morphème *-(l)*⁶⁹ de génitif II et de la postposition *-θi* (5); d'où les formes *unialθi* et *casθialθ* auxquelles ce chapitre est justement consacré.

ex. 5: (*in absentia*) arc. **uniiaθi** ~ réc. **unialθi**: «dans (le temple) de Uni»
 (*in praesentia*) *χimθ = m casθialθ lacθ*: «et dans *χim-* *lac-* de *casθia*»

Or, de même que la désinence du locatif génitif I doit être analysée *-s + -i*, celle du locatif génitif II doit être segmentée en *-(l) + -θi* et non *-l(a)-θi*. Nous en voulons pour preuve la forme *uniiaθi*, correspondant archaïque de *unialθi*. Si l'on ne disposait que de la variante récente *unialθi*, on aurait certes pu faire remonter la désinence *-lθi* à un plus ancien *-la-θi*, réduit par syncope. Mais la désinence de *uniiaθi* ne laisse aucune place au doute. Elle est directement construite sur le génitif archaïque *uniia*.

La forme archaïque *uniiaθi* est très précieuse, car elle permet aussi de prouver de façon catégorique que *unialθi* n'est pas un locatif inessif, comme *tarχnalθi* ou *velsnaθi*, mais bien un locatif génitif. S'il s'était agi d'un locatif inessif, la forme attendue en étrusque, à cette date reculée, aurait été **unialaθi*, avec le même morphème *-la* que dans *misalalati*.

Au terme de cette étude, plusieurs conclusions s'imposent. Tout d'abord, à la question posée au début de cet article nous estimons pouvoir répondre par l'affirmative. En étrusque récent, *-lθi* a bien servi de désinence de locatif II, même si une partie des noms de la II^e déclinaison (cf. les pluriels en *-χ/cva*) semble avoir utilisé l'allomorphe de la I^{ère} déclinaison *-iθi*. La forme ancienne de la désinence était *-laθi*, mais le *a*, frappé par la syncope des voyelles intérieures, est tombé au début du V^e siècle. Selon toute vraisemblance, la désinence *-l(a)θi* s'est formée par suite de l'agglutination du suffixe *-l(a)* de locatif/instrumental II (cf. *ciθl*) et de la postposition *-θi*. Le suffixe *-l(a)* semble avoir joué un rôle central dans la II^e déclinaison, puisqu'on le retrouve dans tous les cas obliques. Apparemment, ce suffixe cumulait deux valeurs: une valeur possessive (d'où sa présence dans la désinence du génitif mais aussi du datif, qui en est dérivé) et une valeur locative (d'où sa participation à la formation du locatif et de l'ablatif). Le morphème *-l(a)* faisait donc office de véritable marqueur des cas obliques dans la II^e déclinaison. C'est

⁶⁸ Cf. *venala* (Ve 3.5, fin du VII^e s.) et *vestiricinala* (Cr 3.20, début du VI^e s.). Il est à noter que le morphème *-la* de datif II, à la différence de celui du génitif II, ne subissait pas d'apocope et gardait son *a* final. Le maintien, contraire à la tendance phonétique, du *a* final semble avoir été un autre procédé de désambiguation expérimenté par l'étrusque.

⁶⁹ Selon nous, la marque de génitif II archaïque était bien *-(l)* et non *-a(l)*, le *a* appartenant au thème du nom, non à la désinence; voir notre article à paraître, *cit.* (note 42).

lui qu'on observe notamment dans les trois poléonymes *tarχnalθi*, *velsnalθi* et *velclθi*, qu'il faut regarder dorénavant, si notre hypothèse est correcte, comme des locatifs II. L'appartenance à la II^e déclinaison des deux premiers découle sans doute du fait qu'ils étaient porteurs du suffixe de motion -i (**tarχnai*, **velsnai*). On retrouve cette même désinence -lθi au locatif des pronoms (à l'occasion, sous sa variante -ltei) et peut-être aussi dans les formes *θaclθi*, *stalθi*, *σexuilt* et *raθlθ*, dont le sens nous est malheureusement inconnu. Cette désinence de locatif II ne doit pas être confondue avec la désinence de locatif génitif II, même si en étrusque récent l'évolution phonétique les a rendues identiques. Structuellement différent du locatif – puisque construit directement sur le génitif, comme le prouve la forme archaïque *unīiaθi* – le locatif génitif (II, mais aussi I) doit être également bien distingué du datif auquel il était jusqu'à présent assimilé. À cet égard, nous espérons avoir réussi à démontrer que le pertinentif, dans lequel H. Rix avait voulu regrouper ces deux cas, n'avait pas de véritable consistance.

	I	II	PRONOM (e)ca
GÉNITIF	-s	-l	<i>cla/-cla</i>
LOCATIF GÉNITIVAL	-si	-lθi	?
DATIF	-si	-le	-cle
INSTRUMENTAL	-i	-l	<i>cei/-cle</i>
LOCATIF	-i(θi)	-l(a)θi	(e)c(a)lθi
ABLATIF	-is	-l(a)s	(e)cs/-c(a)s < *ikas

tab. 1 - Désinences des I^{re} et II^e déclinaisons mises en parallèle avec la déclinaison du déictique (e)ca.

	I	II	PRONOM (e)ca
GÉNITIF	*-s	*-la	*-la
LOCATIF GÉNITIVAL	*-s+-i	*-la+-θi	?
DATIF	*-s-i	*-la-i	*-la-i
INSTRUMENTAL	*-i	*-la	*-i /*-la-i
LOCATIF	*-i(-θi)	*-la-θi	*-la-θi
ABLATIF	*-i-s	*-la-s	*-s

tab. 2 - Désinences originelles des I^{re} et II^e déclinaisons et du déictique (e)ca.

Les deux tableaux qui précèdent (tab. 1 et 2) résument nos conclusions en montrant notamment la saisissante similitude entre les désinences de la II^e déclinaison et celles du déictique (e)ca.

JEAN HADAS-LEBEL

BIBLIOGRAPHIE

- ADIEGO I.-X. 2006, *Etrusco marunuxva cepen*, dans *StEtr* LXII [2007], p. 199-214.
- AGOSTINIANI L. 1993, *La considerazione tipologica nello studio dell'etrusco*, dans *Incontri Linguistici* XVI, p. 23-44.
- BRIQUEL D. 1984, *Les Pélasges en Italie*, Rome.
- 2005, *Une inscription retrouvée dans les collections de la Société Archéologique de Montpellier*, dans *CRAI*, p. 7-26.
- BUGGE S. 1883, *Etruskische Forschungen und Studien* IV, Stuttgart.
- 1909, *Das Verhältnis der Etrusker zu den Indogermanen und der vorgriechischen Bevölkerung Kleinasien und Griechenlands*, Strasbourg.
- COLONNA G. 1977, *Nome gentilizio e società*, dans *StEtr* XLV, p. 175-192; repris dans COLONNA, *Italia*, p. 1805-1818.
- 1987, *Note preliminari sui culti del santuario di Portonaccio a Veio*, dans *ScAnt* I, p. 419-446; repris dans COLONNA, *Italia*, p. 1989-2014.
- 1993, *A proposito degli dei del Fegato di Piacenza*, dans *StEtr* LIX [1994], p. 123-139; repris dans COLONNA, *Italia*, p. 2071-2084.
- 2007, *Cerveteri. La Tomba delle Iscrizioni Graffite*, dans M. PANDOLFINI ANGELETTI (éd.), *Archeologia in Etruria Meridionale. Atti delle giornate di studio in ricordo di Mario Moretti* (Civita Castellana 2003), Roma, p. 419-468.
- CORTSEN S. P. 1935, *Der etruskische Text der Agramer Mumienbinde: Glossar*, Göttingen.
- CRISTOFANI M. 1985, *Il cosiddetto specchio di Tarchon: un recupero e una nuova lettura*, dans *Prospettiva* 41, p. 4-20.
- 1991, *Introduzione allo studio dell'etrusco*, Firenze.
- DE SIMONE C. 2005, *Sull'origine e funzione della voce etrusca tarxianêsi della Tabula Cortonensis: i nomi etruschi in tarx-*, dans *Mediterranea* II [2006], p. 219-242.
- DEECKE W. 1882, *Etruskische Forschungen und Studien* II, Stuttgart.
- HADAS-LEBEL J. 2009, *Anthroponymes toponymiques et toponymes anthroponymiques: liens entre lieux et personnes en étrusque*, dans P. POCETTI (éd.), *L'onomastica dell'Italia antica. Aspetti linguistici, storici, culturali, tipologici e classificatori*, Atti del Convegno (Roma 2002), Roma, p. 195-217.
- à paraître, *À propos du suffixe de motion -i en étrusque*, dans *Mélanges Françoise Bader*.
- MARTELLI M. 1993, *Etrusco -(a)la*, dans G. MEISER (éd.), *Indogermanica et Italica. Festschrift für Helmut Rix zum 65. Geburtstag*, Innsbruck, p. 270-272.
- MEISER G. 1998, *Historische Laut- und Formenlehre der lateinischen Sprache*, Darmstadt.
- PALLOTTINO M. 1937, *Nomi etruschi di città*, dans *Scritti in onore di Bartolomeo Nogara raccolti in occasione del suo LXX anno*, città del Vaticano, p. 341-358; repris dans PALLOTTINO, *Saggi*, p. 710-726.
- PAULI, C. 1882, *Etruskische Forschungen und Studien* III, Stuttgart.
- RIX, H. 1984a, *La scrittura e la lingua*, dans M. CRISTOFANI (éd.), *Etruschi. Una nuova immagine*, Firenze, p. 210-238.
- 1984b, *Etr. Mex rasnal = lat. rēs pública*, dans *Studi Maetzke*, II, p. 455-468.
- 1987-88, *Zur Morphostruktur des etruskischen s-Genetivs*, dans *StEtr* LV [1989], p. 169-193.
- 2004, *Etruscan*, dans R. D. WOODARD (éd.), *The Cambridge Encyclopedia of the World's Ancient Languages*, Cambridge, p. 943-966.
- STEINBAUER D. 1999, *Neues Handbuch des Etruskischen*, St. Katharinen.
- TORP A. 1902, *Etruskische Beiträge* I, Leipzig.
- 1903, *Etruskische Beiträge* II, Leipzig.
- VAN HEEMS G. 2003, *(s)/(z) (à Volsinies)*, dans *StEtr* LXIX, p. 195-219.
- 2006, *L'inscription de l'aenochœ de Montpellier: un formulaire original*, dans *MEFRA* CXVIII, p. 41-61.
- VETTER E. 1937, *Etruskische Wortdeutungen. I. Heft, Die Agramer Mumienbinde*, Wien.